

**DÉLIBÉRATIONS**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D51-2016

Séance du 23 juin 2016 – Convocation du 14 juin 2016

Compte rendu affiché le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

**Présents :**

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Hélène SORREL-DUNAND, Gisèle COIN, Alain GOJON, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN ESSERTAISE, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Nadine DUPLOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

**Absents représentés**

Youcef BOUREZG par Xavier LAURE, Guillemette DEBORDE par Marine MATHEY, Myriam MARMONIER par Christine PERRIN ESSERTAISE, Pascal NICOT par Sylviane CARISSIMI, Jamila HARZALLAH par Andrée MANGUELIN.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	27
Exprimés	26

**Objet : Subventions animations 2<sup>ème</sup> tranche**

L'appel à projets "animation de la commune", présenté aux associations le 18 janvier 2016, vise à soutenir des projets d'animation à Neuville-sur-Saône, tant dans le centre-ville que dans les quartiers, afin de dynamiser la vie locale, coordonner les initiatives sportives et culturelles et renforcer la visibilité des actions.

La Commune souhaite également inciter les associations neuvilloises à intensifier leur coopération dans une logique de projet et encourager la mixité des bénévoles.

Les projets présentés sont étudiés en fonction de leur cohérence par rapport aux objectifs définis, aux moyens mis en œuvre, aux partenaires mobilisés et à la mise en réseau.

Par délibération du 24 mars 2016, le Conseil municipal avait attribué des subventions aux huit premiers projets de la programmation animation. Aujourd'hui, il s'agit d'adopter les aides en faveur de 3 nouveaux projets se déroulant entre les mois de juillet à août dont une séance de cinéma en plein air organisée par la MJC le 9 juillet et le Saucona Raid qui aura lieu le 24 et 25 septembre.

**Patrick RACHAS, président d'association, ne prend pas part au vote.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la délibération du 24 mars relative au Budget Primitif 2016,
- VU le Budget Primitif 2016,
- **DÉCIDE de l'attribution des subventions en faveur des projets des associations conformément à la liste ci-annexée,**
- **PRÉCISE que ces dépenses figurent aux articles 6288 et 6574 du Budget Communal,**
- **AUTORISE Madame le Maire à ordonnancer les subventions sur les bases définies ci-dessus.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 23 juin 2016  
Le Maire,  
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 30/06/2016

- Publication ou affichage le 30/06/2016

Valérie GLATARD, Maire.



HÔTELE DE VILLE  
Place du 8 mai 1945 – BP 0135  
69582 Neuville-sur-Saône Cedex

Téléphone : 04 72 08 70 00  
Télécopie : 04 78 91 26 92

  
  
[www.mairie-neuvellesursaone.fr](http://www.mairie-neuvellesursaone.fr)  
[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr)